

DEMANDE D'ADHÉSION MÉTIERS D'ART BAS-SAINT-LAURENT

CRITÈRES D'ADMISSION POUR DEVENIR MEMBRE PROFESSIONNEL, ATELIER OU ASPIRANT DE LA CORPORATION

- Résider dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent (01);
- faire une demande d'admission à la corporation;
- être admissible à l'une des catégories de membres (voir section ici bas);
- se soumettre aux exigences du comité d'admission;
- payer les frais relatifs à l'admission.

PROCÉDURE D'ADMISSION

- Déterminer à quelle catégorie de membre vous désirez appartenir;
- Remplir le formulaire d'adhésion, le signer et le retourner, accompagné d'un dossier d'artiste à jour;
- Ces documents doivent nous être transmis sur CD ou clef USB
- Un chèque de 60 \$ (15 \$ pour les frais d'ouverture et de traitement de dossier et 45 \$ pour votre cotisation annuelle);
- Aucun dossier ne sera retourné.

LES PRODUITS MÉTIERS D'ART RECONNUS AU CMAQ

Voir toutes les informations sur les normes et standards :

<https://www.metiersdart.ca/fr/conseil-metiers-art-quebec/adhesion/normes-et-standards>

QU'EST-CE QU'UN ARTISAN PROFESSIONNEL SELON LA LOI QUÉBÉCOISE SUR LE STATUT DE L'ARTISTE (S.32.01)

Se déclarer artiste ou artisan créateur professionnel en métiers d'art;

Créer des œuvres pour son propre compte

Exposer, produire, publier, présenter ses œuvres en public ou mettre en marché ses œuvres;

Recevoir de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, ou tout autre moyen de même nature.

Tous les détails sur

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_32_01/S32_01.html

LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MEMBRES DE LA CORPORATION

Le membre artisan professionnel Tout artisan exerçant un métier d'art dans le Bas-Saint-Laurent qui produit des œuvres originales, uniques ou en multiples exemplaires destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression et reliés à une des 11 familles de métiers d'art reconnu par le CMAQ .

Pour être admissible en qualité de membre professionnel, l'artisan doit maîtriser les techniques de sa discipline, se conformer aux normes et standards de fabrication et de qualité établis pour celle-ci par la corporation et répondre aux quatre (4) critères définissant l'artiste professionnel dans la loi québécoise sur le statut de l'artiste (S.32.01)-voir critères ci-dessus.

En assemblée générale, l'artisan professionnel a le statut de membre régulier avec droit de vote et peut occuper un poste au sein du conseil d'administration

Le membre atelier atelier en métiers d'art situé au Bas-Saint-Laurent dont le propriétaire est un artisan ou un groupe d'artisans qui y travaillent pour produire des oeuvres originales, uniques ou en multiples exemplaires destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression et reliés à une famille de métiers d'art (bois, textile, argile, cuir et peaux, métaux, papier, verre, cire, pierre, matériaux de synthèse, matériaux organiques et autres matériaux, arts décoratifs, art de la nature.

Pour être admissible en qualité de membre atelier, l'artisan (ou le groupe d'artisans) propriétaire doit maîtriser les techniques de sa discipline, se conformer aux normes et standards de fabrication et de qualité établis pour celle-ci par la corporation et répondre aux quatre (4) critères définissant l'artiste professionnel dans la loi québécoise sur le statut de l'artiste (S.32.01) définis ci dessus.

Les produits doivent porter la signature de l'atelier.

Le nombre d'employés permanents embauchés par l'atelier ne peut dépasser douze (12) personnes.

En assemblée générale, l'atelier a le statut de membre régulier, mais ne peut se prévaloir que d'un seul droit de vote et peut occuper un poste au sein du conseil d'administration.

Le membre aspirant Toute personne physique visant à se qualifier dans un métier d'art dans le but d'accéder au statut de membre artisan professionnel et reconnu comme telle par la Corporation.

Cette personne physique ne maîtrise pas encore totalement les techniques de sa discipline et/ou ne se conforme pas tout à fait aux normes et standards de fabrication et de qualité établis pour celle-ci par la corporation et/ou ne répond pas aux quatre (4) critères définissant l'artiste professionnel dans la loi québécoise sur le statut de l'artiste S.32.01. Un soutien technique et artistique peut lui être offert.

Cette catégorie inclut les étudiants, les apprentis, les stagiaires, les salariés et les techniciens aspirant à obtenir, dans un avenir prévisible (2 ans), le statut de membre artisan professionnel. S'il reste plus longtemps dans cette catégorie, il ne pourra profiter au-delà de 2 ans de la priorité d'accès au salon accordée à ce type de membre (15% des places étant réservées aux aspirants).

En assemblée générale, l'aspirant a le statut de membre régulier avec droit de vote et peut occuper un poste au sein du conseil d'administration.

Le membre associé Toute personne physique ou morale résidant au Bas-Saint-Laurent et exerçant une activité professionnelle complémentaire aux métiers d'art ou pouvant contribuer au développement des artisans, de leurs produits, de leur atelier ou de leur association. Cette catégorie inclut les entreprises, les boutiques, les galeries, les musées, les écoles de formation en métiers d'art ou autres.

En assemblée générale, le membre associé a le statut de membre régulier, mais ne peut se prévaloir que d'un seul droit de vote et peut occuper un poste au sein du conseil d'administration.

Le membre ami Toute personne physique ou morale résidant dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent ou de la Gaspésie ayant un projet créatif relié aux métiers d'art ou à la matière et toute personne physique ou morale désirent obtenir de l'information sur les métiers d'art et qui désire encourager la corporation dans son devenir. En assemblée générale, ce membre est réputé être un auditeur libre sans droit de vote.

SVP imprimer cette demande, la remplir, la signer et nous la retourner par la poste accompagnée de votre dossier d'artiste, d'un chèque de 60 \$, soit 15\$ pour frais de traitement de dossier et 45 \$ pour la cotisation annuelle (renouvelable au 1^{er} janvier de chaque année).

FICHE D'IDENTITÉ

Nom _____

Prénom _____

Raison sociale _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. résidence _____ Tél. atelier _____

Télec. _____ Cellulaire _____

Courriel _____

Site Web _____

Sexe F M

Date de naissance _____

Famille de métier _____

Discipline _____

CATÉGORIES DE MEMBRES

Dans quelle catégorie vous inscrivez-vous?

Membre artisan professionnel

Membre atelier

Membre aspirant

VOUS VOUS DÉCLAREZ ARTISTE PROFESSIONNEL SELON LES CRITÈRES DE LA LOI S.32.01 CI-HAUT MENTIONNÉS.

Je me déclare artisan professionnel Oui Non

En quelle année avez-vous commencé à exercer votre activité professionnelle _____

Membre ami*

J'accepte que mes coordonnées (nom, adresse, téléphone, télécopieur, courriel, etc.) soient diffusées.

oui non

Lieu de diffusion : Boutique Atelier Atelier/Boutique Musée Galerie d'art

Centre de formation Centre de diffusion

Signature _____ Date _____

**Ne pas remplir la suite du formulaire*

Membre associé*

J'accepte que mes coordonnées (nom, adresse, téléphone, télécopieur, courriel, etc.) soient diffusées.

oui non

Lieu de diffusion : Boutique Atelier Atelier/Boutique Musée Galerie d'art

Centre de formation Centre de diffusion

Signature _____ Date _____

** Ne pas remplir la suite du formulaire*

PRODUCTION

Créez-vous des œuvres pour votre propre compte Oui Non

Quel type d'œuvre réalisez-vous? _____

Combien de mois par année produisez-vous? _____

Environ combien d'heures par semaine consacrez-vous? _____

Quels sont vos matériaux de base

- Bois
- Textiles
- Verre
- Métaux
- Papier
- Céramique
- Cuir, peaux et fourrures
- Matières plastiques, ciment, béton et plâtre
- Matériaux organiques
- Pierre
- Matériaux décoratifs

Quelles sont les techniques de métiers d'art que vous utilisez

Énumérez vos étapes de transformation de la matière et décrivez les techniques de transformation que vous utilisez pour intervenir sur la matière

DIFFUSION et MISE EN MARCHÉ

Possédez-vous un atelier?

Oui

Non

Si oui, est-il ouvert au public?

Oui

Non

Combien d'employés y travaillent? _____

Dans quels lieux publics présentez-vous vos œuvres? _____

Vos œuvres sont-elles mises en vente Oui Non

De quelle façon vendez-vous vos œuvres? En atelier En boutique
 Lors de salons
 Sur commande
 Par Internet

Autre, spécifiez _____

Avez-vous déjà participé à des salons spécialisés en métiers d'art? Oui Non

Si oui, spécifiez lequel ou lesquels _____

Avez-vous participé à des expositions individuelles ou collectives avec jury Oui Non

Si oui, spécifiez lesquelles _____

Vos œuvres sont-elles ou ont-elles déjà été présentées hors Québec ? Oui Non

Si oui, spécifiez les endroits _____

FORMATION PROFESSIONNELLE ET RECONNAISSANCES DE VOS PAIRS

Possédez-vous une formation spécialisée dans le domaine des métiers d'art? Oui Non

Si oui secondaire collégiale universitaire perfectionnement stage

Si non autodidacte autres, précisez _____

Dans quelle (s) discipline (s) _____

Nom et lieu de l'établissement de formation _____

Nombre d'années d'études au total : ____ Année d'obtention de l'attestation ou dernier diplôme : ____

Possédez-vous une formation dans un autre domaine? Oui Non

Si oui : secondaire collégiale universitaire autre

Précisez le domaine : _____

Êtes-vous membre d'une association professionnelle? Oui Non

Précisez: _____

STAGE (S) EN ATELIER

Avez-vous fait un ou des stages en atelier? Oui Non

Si oui, dans quelle discipline? _____

Identification de l'atelier _____

Lieu _____

Date du stage _____

Durée du stage _____

Bourse, prix, mention

Avez-vous déjà reçu des bourses? Oui Non

Si oui, en spécifier l'objet _____

Avez-vous déjà reçu des prix ou mentions? Oui Non

Si oui, en spécifier l'objet _____

Métiers d'art Bas-Saint-Laurent transmet de temps en temps sa liste de membres à des organismes ou personnes recherchant des produits métiers d'art.

J'accepte que mes coordonnées (nom, adresse, téléphone, télécopieur, courriel, etc.) soient diffusées.

oui non

J'accepte de me conformer sans réserve à la procédure d'admission de métiers d'art Bas-Saint-Laurent

oui non

PIÈCES À INCLURE À VOTRE DEMANDE :

Votre chèque de 60\$

Votre dossier d'artiste :

un curriculum vitae relatant, entre autres, votre formation, votre expérience de travail, vos coordonnées, votre dossier de presse, etc.

votre démarche artistique comportant un historique de votre parcours et soulignant vos réalisations

une description détaillée de vos techniques de transformation et de finition;

10 photos de bonne qualité qui sont représentatives de l'ensemble de votre production dont 1 présentant votre signature sur une œuvre;

Je certifie, en toute bonne foi, que les renseignements fournis sont exacts et complets

Signature de l'artisan _____ Date _____

Faites parvenir ce formulaire signé et les pièces requises à l'adresse qui figure ci-dessous.